



Votre application EDF Dom & Corse vous offre de nouvelles fonctionnalités



L'application EDF Dom & Corse vous permet d'accéder 24h/24 aux services d'EDF. Vous pouvez notamment :

- Obtenir un justificatif de domicile
- Transmettre le relevé de votre compteur
- Souscrire au service « e.equilibre » pour le suivi de votre consommation et la maîtrise de votre budget
- Payer votre facture
- Souscrire à la e-facture
- Consulter les travaux près de chez vous
- Contacter un conseiller

L'application évolue régulièrement pour tenir compte de vos besoins. Vous pouvez désormais souscrire au prélèvement automatique et prochainement à la mensualisation pour le paiement de votre facture d'électricité.



Téléchargez dès maintenant l'application :

Scannez-moi !



EDF à vos côtés

« Apporter à tout moment et à tous les Français l'électricité dont ils ont besoin, l'électricité sans laquelle le pays s'arrêterait, est un immense défi »

Jean-Bernard Lévy, PDG d'EDF - Mars 2020.

Dans le contexte exceptionnel et éprouvant de la crise sanitaire liée au Covid-19, fidèle à ses valeurs de solidarité et de responsabilité, EDF s'est mobilisée pour assurer les missions essentielles du service public de l'électricité, tout en préservant la santé de ses salariés et de ses prestataires.

Nos équipes restent mobilisées chaque jour pour répondre à vos attentes et vous accompagner au mieux, y compris dans les situations les plus difficiles.

Réalisez des économies d'énergie !

1

Suivez votre consommation

Grâce au suivi e.equilibre et à ses conseils, EDF vous accompagne afin de suivre votre consommation et agir pour la réduire.

> jusqu'à 7% d'économies

2

Découvrez les offres Agir Plus

Isolation, Eclairage, Eau chaude solaire... Les offres d'EDF vous aident à identifier les travaux qui vous permettraient de réaliser des économies.

> jusqu'à 70% d'économies



3

Estimez votre aide financière

Pour financer vos travaux de rénovation énergétique, estimez en ligne le montant de votre Prime économies d'énergie.

> jusqu'à 100 % de vos travaux financés

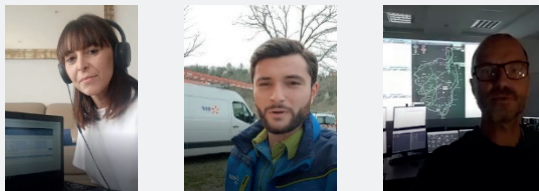
4

Effectuez vos travaux avec Agir Plus

Vous pouvez demander en ligne des devis gratuits aux partenaires Agir Plus qualifiés. Il ne vous reste ensuite plus qu'à choisir le professionnel qui vous convient et à commencer les travaux.

> jusqu'à 3 devis gratuits

La mobilisation sans faille des salariés d'EDF Corse durant la crise sanitaire liée au Covid-19



A l'instar de Sandrine, conseillère clientèle, de Maxime, technicien d'exploitation, et d'Antoine, dispatcheur, les salariés d'EDF Corse sont restés mobilisés durant la crise sanitaire liée au Covid-19.

Depuis chez eux, sur les sites ou sur le terrain, ils ont poursuivi leur travail afin d'assurer leur mission de service public pour produire, transporter et distribuer l'électricité dans tous les foyers, les hôpitaux, les entreprises et les administrations de Corse mais aussi pour apporter solutions et conseils aux clients particuliers et professionnels.

Solidaires, tous tiennent à saluer et remercier le personnel soignant sur le front dans le combat contre le coronavirus.

#Covid19 #servicepublic

Depuis janvier 2020, EDF s'allie à APF et participe à la réinsertion, par le travail, des personnes en situation de handicap sur le territoire. Ce sont plus de 10 000 contacts téléphoniques qui sont réalisés pour promouvoir les services digitaux d'EDF. #solidarité



APF France handicap Territoire Corse agit pour la défense des droits des personnes en situation de handicap et gère 8 structures médico-sociales sur le territoire, pour plus de 300 bénéficiaires.



Le chèque énergie est une aide allouée par l'Etat pour les factures d'énergie du logement.

Il est attribué sous conditions de ressources.



Il peut être utilisé pour régler sa facture d'électricité et permet de bénéficier de protections auprès d'EDF. En Corse, plus de 30 000 foyers sont éligibles au dispositif.

- Pour utiliser votre chèque afin de régler une facture EDF :
 - Optez pour un encaissement rapide et sécurisé avec la solution en ligne : chequeenergie.gouv.fr Pensez à la pré-affectation pour ne pas avoir à renouveler la démarche l'an prochain !
 - Par courrier : EDF – TSA 81 401 – 87 014 LIMOGES CEDEX (joindre une copie de votre facture)



Scannez-moi !

Besoin d'aide ?

0 805 204 805 Service & appel gratuits

Pensez à la relève de votre compteur !

Pour bénéficier de factures établies sur vos consommations réelles, pensez à communiquer votre relevé de compteur régulièrement.

Pour nous faire part de votre consommation électrique, relevez simplement les chiffres indiqués en kWh sur l'afficheur de votre compteur.

C'est très simple !

- Via l'appli EDF Dom & Corse
- Via votre agence en ligne <https://sei-ael-corse.edf.com>
- En contactant le serveur vocal au 0820 734 734 - 24h/24
- En cliquant sur le lien si vous recevez notre sms photo compteur
- En envoyant une photo de votre compteur par mail à l'adresse suivante : sei-corse-releve@edf.fr ou via la rubrique Aide & Contact de notre site internet: <https://corse.edf.fr>



Rendez-vous dès maintenant dans votre agence en ligne

Scannez-moi !

Retrouvez l'actualité et les actions engagées par EDF sur :

corse.edf.fr

[@edfcorse](https://twitter.com/edfcorse)